



L'informateur

49 - le 16 juillet 2016

Bonjour à tous,

Trois sujets, les uns plus sérieux que les autres.

1. La Fête du Couronnement de l'été
2. La plainte du sens civique
3. Euthophisation 101

La Fête du Couronnement de l'été

Au cours de ses deux ans de vie, on lui a déjà donné deux noms différents : Fête automnale, Fête de fin de saison. Mais ce sont de mauvais noms. Premièrement, début septembre n'est pas l'automne *pantoutte* et c'est pas la fin de rien du tout. Alors ?

Alors on vous propose de couronner l'été. Oublions Élisabeth II, quand on parle couronnement, c'est généralement d'efforts dont on parle. Les efforts de Magnus Carlsen ont été couronnés de succès car il est l'actuel champion mondial des échecs. S'il avait terminé deuxième, on aurait dit qu'il a essuyé un échec aux échecs. Et mat avec ça !

Ce qui nous amène tout naturellement à annoncer que la Fête du Couronnement de l'été, ainsi judicieusement rebaptisée, aura lieu les 3 et 4 septembre.

La méthode savamment mise au point il y a deux ans et perfectionnée l'an dernier est de retour. Grand chapiteau installé à l'entrée du lac, mais fourni par notre Association et multiples plats gourmets amoureuxment concoctés par les participants.

Mais cette année, on parle d'ajouter deux volets à la Fête. Partant de l'implacable réalité qu'on dispose du chapiteau durant deux jours complets - il est monté le vendredi soir - aussi bien en profiter, non ?

Ainsi, on tiendra une séance d'information sur le reboisement des berges. Pourquoi ? Lisez l'article sur l'eutrophisation du lac, plus bas. Ça devrait vous motiver à en savoir plus sur la végétation riveraine.

Puis on s'est dit qu'il serait possible et agréable de satisfaire les envies de plusieurs et d'organiser, le samedi, un... marché aux puces.

Qu'en dites-vous ?

Si seulement trois personnes se déclarent en faveur, bien... on va laisser mûrir l'idée. Mais si un enthousiasme débordant s'exprime, ben, allons-y ! Les tables sont déjà en place. Suffit d'apporter les casseroles ou les Riopelle dont vous voulez vous débarrasser. Armez-vous d'un sourire engageant et d'une verve convaincante, puis vendez ! Pour exprimer votre enthousiasme débordant, envoyer un courriel à jeuxdespuces@lacclair.org. Alors, débordez illico, qu'on le sache et qu'on organise.

2. La complainte du sens civique

Vous avez déjà vu ça, certainement, au cours de votre vie. Des gens qui font des entourloupettes éthiques au motif que les règles écrites ne sont pas assez claires.

Pourquoi le font-ils ? Parce qu'ils n'ont aucun sens de l'éthique. L'éthique, ça ne devrait pas avoir besoin d'être codifié. Ça se vit, tout simplement. On n'a pas *un peu* d'éthique, ou *beaucoup* d'éthique. On a de l'éthique ou on n'en a pas. C'est comme être enceinte. Tu l'es ou tu l'es pas. Si t'as besoin d'un code d'éthique pour savoir comment te conduire, c'est que t'as pas d'éthique.

Pour le sens civique, c'est la même chose.

Au Lac Clair

Ça nous amène au délicat sujet du respect des règlements du Lac Clair, lesquels sont municipalisés, soit dit en passant. Nos règlements ont été adoptés par les conseils municipaux de Ste-Christine et St-Alban pour application au Lac Clair.

Pas besoin de règlements municipaux pour savoir qu'on ne passe pas la tondeuse à 23h. Ça se dit tout seul. Mais on a besoin de règlements municipaux, en plus du sens civique, pour encadrer les activités au sujet desquelles ça ne se dit pas tout seul. Comme par exemple, la façon de disposer de ses déchets.

Les règlements, dit un personnage célèbre que nous ne nommerons pas, sont faits pour les gens qui exagèrent. Jolie formule mais qui tend à rendre les consciences un tant soit peu élastiques.

Ainsi, chacun, dans son petit monde, a tendance à se dire : bof ! rien qu'un peu plus que ce que le règlement permet. Ça m'arrive pas souvent. Pis c'est pas grave...

Alors, je mets un peu d'engrais sur mon terrain, j'envoie un peu d'herbicide dans mon entrée de gravier que la végétation a tendance à envahir, j'émonde un peu plus large que le 5 mètres permis pour avoir vue sur le lac, je coupe quelques arbres qui m'emmerdent dans la zone riveraine de 15 mètres, je gruge un p'tit peu sur le 10 mètres qui me sépare de ma ligne de terrain, je me fais un beau sentier de 2 mètres en ligne droite pour aller au bord de l'eau, j'accueille mon beau-frère pour la fin de semaine avec son canot... pas lavé à l'eau de javel, je pêche, je pêche, je pêche... pas tant que ça, me semble, je fais jouer la musique sur mon ponton assez fort pour qu'on l'entende un peu partout autour du lac mais moi, j'ai du fun, je loue mon chalet sur AirBnB, oh pas souvent, je lève la poussière à 70 km/h sur la route autour du lac mais c'est parce que je suis pressé, je..., je...

Ouais. S'il y avait trois chalets autour du lac et qu'un des proprios était *lousse* sur les règlements, le lac n'en souffrirait pas trop. Mais il y a 122 propriétaires autour du lac Clair.

Si un nombre appréciable tord un peu le règlement, ça s'ajoute à la charge normale que l'être humain impose au lac et c'est là que les problèmes commencent.

Faites une petite expérience. Mettez un seau d'eau sous le robinet et laissez le robinet couler ; une goutte à la minute environ. Pas grand-chose, hein ? Revenez dans une semaine et regardez le niveau d'eau dans le seau. Vous serez vraiment surpris. Imaginez alors 35-40 robinets qui dégouttent tranquillement. Ça fait pas mal d'eau au bout d'une semaine, d'un mois, d'une année. Les p'tites entorses aux règlements, c'est comme les gouttes d'eau. Sauf que ce sont des gouttes de pollution, de discorde, de méfiance. Après dix ans, le climat social du lac est moins enchanteur et son eau commence à être trouble.

Les règlements, c'est pour ceux qui exagèrent, dit l'autre. Il n'a pas complètement tort. Jos qui a besogné toute la semaine en ville, est arrivé tard le vendredi soir au lac, a dormi tard le samedi matin pour dissiper les vapeurs de la veille, s'est attaqué à réparer sa galerie à 13h et a commencé sa tondeuse à 15h30, on ne lui en voudra pas de terminer à 17h08. À 17h40, c'est trop. Mais à 17h08, il n'a pas exagéré.

Les moteurs électriques sous examen

Arthur, dont le beau petit MinnKota de 74 livres de poussée installé sur son ponton vient de crever, le remplace par un beau petit Torqeedo 2T. Bon, il n'a pas le droit parce que ce moteur-là équivaut à 115 livres de poussée et que le règlement dit maximum 74. Exagère-t-il ? Probablement pas. Il arrive que les règlements deviennent partiellement désuets suite à des changements sociaux ou technologiques. Le règlement sur la puissance des moteurs électriques, au lac Clair, mérite d'être réexaminé. Notre CA se penche là-dessus. Le sujet va être sur le tapis d'une réunion, un de ces jours. Il y a le Torqeedo 4T aussi, de 189 livres, puis le 10R de 315 livres...

En attendant, que les amateurs de puissance électrique reportent leur décision d'achat.

Conclusion

Ça prend un examen de conscience collectif. Il y a deux motivations : le climat social et l'écologie. L'incitatif le plus immédiat ? L'eau du lac, **l'eau de notre beau lac est en train de se détériorer**. On va obtenir des résultats scientifiques, chiffrés, sous peu. On pourra ainsi constater l'évolution de la qualité de l'eau.

Chose certaine, notre lac est en train de s'eutrophiser. Ce n'est pas encore grave mais si on continue de la même façon, dans dix ans, ça va l'être. Goutte à goutte...

C'est quoi, ça, s'eutrophiser ?

3. Eutrophisation 101

L'eutrophisation est une forme de pollution qui se produit lorsqu'un milieu aquatique reçoit trop de matières nutritives. Ces matières sont assimilables par les algues et ainsi celles-ci prolifèrent. L'eutrophisation peut être naturelle ; elle peut alors s'étaler sur plusieurs siècles ou millénaires.¹

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Eutrophisation>
<http://www.ecotoxicologie.fr/eutrophisation.php>

Elle peut aussi être le résultat des activités humaines. C'est l'eutrophisation anthropique. Dans ce cas, le phénomène est accéléré par l'apport d'effluents domestiques, industriels et/ou agricoles et peut conduire à la mort de l'écosystème aquatique en quelques décennies voire même en quelques années.

Les principaux nutriments à l'origine de ce phénomène sont le phosphore (contenu dans les phosphates) et l'azote (contenu dans l'ammonium, les nitrates, et les nitrites). L'eutrophisation s'observe surtout dans les écosystèmes dont les eaux se renouvellent lentement **et en particulier dans les lacs profonds, ce qui est précisément le cas du lac Clair.**

L'eutrophisation d'un milieu aquatique peut aboutir à son asphyxie et à la mort d'un grand nombre d'organismes vivants. Voici comment ça se passe :

Étape 1 : apport excessif de substances nutritives

Ces substances peuvent provenir d'épandages agricoles (engrais riches en azote et phosphore) ainsi que de l'utilisation de produits lessiviels riches en polyphosphates, rejetés via les eaux usées. Au Lac Clair, les champs d'épuration laissent passer ces nutriments et si les rives ne sont pas en assez bonne condition pour les retenir, elles y arrivent éventuellement.

Étape 2 : croissance et multiplication des algues

Stimulées par cet apport nutritif, certaines algues croissent et se multiplient de manière excessive, en particulier dans les couches d'eau de surface puisque les végétaux ont besoin de lumière pour se développer.

Étape 3 : dégradation de ces algues par les bactéries aérobies

Ces algues en excès conduisent, lorsqu'elles se décomposent, à une augmentation de la quantité de matières organiques biodégradables dans le milieu aquatique, c'est-à-dire une augmentation de la quantité de nourriture pour les bactéries aérobies (bactéries ayant besoin d'oxygène).

Étape 4 : asphyxie du milieu aquatique

Ayant davantage de nourriture à leur disposition, ces bactéries prolifèrent à leur tour, consommant de plus en plus d'oxygène. Dans le cas d'un lac profond comme le lac Clair, le fond du lac est peu oxygéné en raison de la faible circulation des eaux. Les bactéries finissent donc par épuiser l'oxygène des couches d'eaux profondes et ne peuvent plus dégrader toute la matière organique morte, qui s'accumule sur le fond du lac. On observe alors une différence de plus en plus marquée entre les eaux proches de la surface, très oxygénées, et les eaux profondes, totalement désoxygénées et non éclairées, car la prolifération des algues ou des plantes aquatiques en surface empêche toute pénétration de lumière. Dans les cours d'eau rapides, en revanche, l'eau est en permanence renouvelée et mieux oxygénée ; les algues sont entraînées toujours plus loin par le courant et l'accumulation est très lente ou impossible.

Étape 5 : Diminution de la biodiversité et de la qualité de l'eau

Dans les profondeurs du milieu eutrophisé, la vie disparaît peu à peu ; les espèces animales sensibles à la baisse de la teneur en oxygène dissous et les bactéries aérobies meurent asphyxiées. Au bout d'un certain temps, seules les bactéries anaérobies (qui vivent sans oxygène) survivent dans ce milieu dépourvu d'oxygène ; elles se multiplient et provoquent la fermentation de toute la matière organique accumulée, libérant des gaz nauséabonds (hydrogène sulfuré et ammoniac) et du méthane. Elles peuvent également libérer des toxines qui peuvent être nocives pour certains mammifères.

De plus, les végétaux colmatent le fond des milieux aquatiques détruisant ainsi les milieux de vie des invertébrés et les zones où fraient les poissons.

Les remèdes

Le premier des remèdes consiste à limiter le rejet de substances nutritives dans le milieu aquatique. Pour cela, il est nécessaire de limiter l'utilisation des engrais et de faire disparaître les phosphates de nos produits du quotidien (comme dans les produits lave-vaisselle). Les zones-tampon entre les terrains et les cours d'eau permettent également de limiter cette pollution. Voilà l'importance de la bande de protection décrétée dans nos règlements.

Une cause supplémentaire d'eutrophisation au Lac Clair a maintenant été éliminée. Les travaux effectués à la pelle en 2012 avaient fortement limité la capacité d'évacuation des eaux du lac, entraînant des variations excessives du niveau du lac et, par voie de conséquence, une forte érosion des rives. Tout le matériel organique arraché des rives a fortement augmenté l'eutrophisation durant les trois ans que cette situation a duré. Le nouveau barrage a complètement corrigé cette situation.

L'eau de notre lac est déjà beaucoup moins transparente qu'il y a dix ans. C'est le temps d'y voir... clair.

C'est pas souvent qu'on fait la morale mais parfois...

Vos administrateurs

www.lacclair.org